## Question écrite au Collège

## Objet : prolifération des rats rue Frans Hals et autour des Étangs Marius Renard

Ces dernières semaines les riverains de la rue Frans Hals observent une recrudescence de la présence des rats dans leur rue et dans le périmètre du parc des Étangs (Marius Renard), ceci à toutes les heures de la journée. Cette recrudescence s'apparente à une véritable prolifération.

- Êtes -vous au courant de cette situation de prolifération des rats dans ce quartier ?
- Des mesures ont-elles été prises, ou seront-elle prises, en vue de réguler la population des rats dans la zone incriminée ?

Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN
Conseiller communal





ADMINISTRATION COMMUNALE GEMEENTEBESTUUR M. Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN Conseiller communal Rue de l'Agrafe, 68/5 1070 ANDERLECHT

N/Réf.: SV/LR/DP/ET/2019/N°69536.

Objet : réponse à votre question écrite adressée au Collège des Bourgmestre &

Echevins concernant la prolifération des rats rue Frans Hals et autour des

**Etangs Marius Renard.** 

Monsieur le Conseiller communal.

En réponse à votre question écrite relative à la prolifération des rats rue Frans Hals et autour des Etangs Marius Renard, nous tenons à porter à votre connaissance que le service de l'Hygiène a été avisé de cette problématique concernant les Etangs Marius Renard uniquement. Or, jusqu'à ce jour, aucune plainte n'a été enregistrée en ce qui concerne la rue Frans Hals et notre service va y remédier dans les plus brefs délais.

Nous agissons régulièrement en nous rendant sur place. Nous faisons tout le tour des Étangs de Marius Renard et traitons **avec du produit** chaque galerie que nous constatons, ensuite nous rebouchons toutes les galeries qui ont été traitées. Toutefois, si nous ne constatons aucune galerie, nous mettons en place des boites noires où le produit est disposé de manière sécurisée afin qu'aucun autre animal n'ait accès au poison.

Nous travaillons également avec une société privée à qui nous faisons appel quand il s'agit de grands terrains (comme les étangs de Marius Renard ou encore le Parc du Peterbos). La société met en place des tubes en PVC traversés par une barre de fer, dans lesquelles se trouvent des produits inaccessibles aux autres animaux (chiens, chats,...etc), ceux-ci sont généralement cachés dans les buissons comme aux Étangs de Marius Renard, au Parc du Peterbos ou encore au Clos des Asters.

Une fois que nous faisons appel à la société, celle-ci repasse dans les deux semaines suivant son traitement afin de remettre du produit dans les pièges si nécessaire.

Il arrive aussi que ce soit le service de l'Hygiène lui-même qui réapprovisionne les tubes et les boites de produit.

Toutefois, la collaboration avec la société a pris fin le 31/12/2018. Un nouveau cahier de charge est en cours de rédaction à la centrale d'achat. Dès la désignation de la société et l'accord du collège, une nouvelle campagne pourra être menée au parc des Étangs par cette société.

Nous travaillons aussi en collaboration avec VIVAQUA, à qui nous faisons des demandes régulières afin de pouvoir traiter le problème en profondeur au niveau des égouts.

Soit ils agissent eux-mêmes, soit ils font appel à ANTICIMEX qui est une entreprise qui lutte contre la dératisation, afin de réapprovisionner les égouts en produits contre les rats.

VIVAQUA nous prévient toujours de leur campagne de dératisation saisonnière au niveau des égouts afin que le service de l'Hygiène puisse également traiter en surface.

En 2018, la campagne s'est faite dans le courant du mois d'octobre. Après avoir pris nos renseignements, la nouvelle campagne de VIVAQUA sur notre territoire est prévue du 27 mars au 24 avril 2019. Une dératisation de surface sera organisée par notre service dans la même période.

Comme vous le savez, le problème ne date pas d'hier et encore moins dans cette zone, mais nous mettons tout en œuvre afin d'y remédier au mieux et ce, sur tout le territoire de la commune d'Anderlecht.

Combattre les rats de manière définitive est une mission quasiment impossible. Là où il y a des hommes, il y aura toujours des rats.

Il faut savoir aussi, que toutes les incivilités comme les dépôts clandestins, les personnes qui nourrissent les pigeons, etc... n'aident pas non plus à lutter contre la prolifération des rats. Notre service sollicite ainsi régulièrement le service propreté afin d'éliminer tous les dépôts clandestins qui favorisent la prolifération de ces nuisibles.

En espérant avoir répondu ainsi à vos questions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre parfaite considération.

Par ordonnance :

Le Secrétaire communal,

M. VERMEULE

Par délégation :

L'Echevine de la Rénovation urbaine, des Contrats de quartiers durables, de l'Hygiène et du Bien-être animal

N. KAMMACHI